

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — COLLÈGE DU MONTOIS : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT



Mardi 14 décembre a eu lieu la pose de la première pierre de la reconstruction de la demi-pension et de la réhabilitation du collège Du Montois, situé à Donnemarie-Dontilly. Éléments d'informations.

Créé le: 15/12/2021

Le projet d'aménagement



Le collège du Montois a été construit dans les 1990 pour une capacité de 600 élèves et avec une demi-pension d'une capacité pour moins de 450 rationnaires. Mais, à la suite de la hausse du nombre d'élèves enregistrée ces dernières années, il était nécessaire d'augmenter la capacité de la demi-pension. Une reconstruction de la cuisine de production et de la salle de restauration s'est avérée indispensable.

Aussi, d'autres projets d'aménagement sont prévus :

- la création de 4 salles de cours supplémentaires ;
- l'agrandissement du pôle de direction ;
- la restructuration du CDI.

Ce projet participe également à la transition énergétique dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale (HQE).



L'agrandissement du collège témoigne de l'attractivité de la commune et du territoire. "

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne

« Le Département mène une politique d'investissement massif en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise. Il souhaite doter l'ensemble du territoire en infrastructures adaptées à l'accueil et à la réussite de ses collégiens. Dans le cadre du collège de Donnemarie-Dontilly, ce sont 13 millions d'euros qui sont mobilisés par le Département. », déclare Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

RETOUR EN IMAGES

